

Département de
l'Aude

Arrondissement
de Narbonne

Délibération n°
D2026-05-12-31

Conseillers
municipaux en
exercice : 15

Convocation en
date du
07 mai 2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – EGALITÉ – FRATERNITÉ

Commune de SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE

Conseil Municipal du 12 mai 2026

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Xavier de VOLONTAT**.

Présents : de VOLONTAT Xavier, FABRE Éric, DAYER Christine, BONNÉRY Patrick, MESTRE Anne, CROS Francette, BÉRIOUX Ingrid, CLAYRAC Georges, DURAND Aurore, BARLOGIS Estelle, VERDALE Olivier, JULIEN Dominique, CARRENO Annie.

Absents : aucun.

Empêchés : CASSIGNAC Fabien, CERDAN David

Procurations : CASSIGNAC Fabien à DAYER Christine, CERDAN David à Georges CLAYRAC.

Secrétaire de séance : DAYER Christine

OBJET : Traversée d'agglomération – Actualisation des montants demandes de subvention

Monsieur le Maire, explique à l'assemblée que suite à l'avancement du dossier du projet de la traversée d'agglomération, il y a lieu de mettre à jour les montants des demandes de subvention pour la tranche 2026 comme suit :

Tranche ferme de travaux : 342 426.70 euros HT

Demandes de subventions :

Etat : 136 970.68 euros (40%),

Département : 102 728.01 euros (30%)

Région : 34 242.67 euros (10%)

Avec un autofinancement de 68 485.34 euros HT.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré

Vote l'actualisation des montants des demandes de subventions comme suit : Etat : 136 970.68 euros (40%), Département : 102 728.01 euros (30%), Région : 34 242.67 euros (10%).

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 20/05/2026

Reçu en préfecture le 20/05/2026

Publié le

ID : 011-211103510-20260512-D2026_05_12_31-DE

Pour : 12

Contre : 3

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication. Pour extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance,
DAYER Christine

Le Maire,
Xavier de VOLONTAT

